

L'accès à l'Information de toutes les familles et la simplification de leurs démarches quotidiennes sont des objectifs de qualité devant guider l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs intervenant auprès des familles. Le « Point Info Famille » a pour vocation de répondre à ces objectifs d'accessibilité à l'information et de simplifier des démarches en offrant aux familles une information complète et actualisée sur les services auxquels elles peuvent avoir accès et en les orientant vers les dispositifs d'aides aux familles et à la parentalité les plus adaptés à leurs besoins spécifiques.

### Convention conclue entre

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure et Loir pour le Point Information Famille Départemental (PIF), représenté par Mme BOURGEOT Julie,

Et

....., représenté par .....

Il est convenu ce qui suit :

### 1 – Objet de la convention

La convention a pour objet de fixer les modalités d'échanges d'informations et d'actualisation des données transmises en vue du bon fonctionnement du « Point Info Famille ».

### 2 – Modalité d'échanges d'information

La structure s'engage à transmettre au « Point Info Famille » les informations dont elle dispose dans les domaines de \_\_\_\_\_

-----

Pour ce faire, elle s'engage à :

- Rencontrer le personnel du « Point Info Famille » pour les sensibiliser sur les domaines de compétences.
- Délivrer toute information concernant ses domaines de compétences sous forme papier ou sous forme dématérialisée, en particulier les données de base nécessaire au public pour les contacter.

A ce titre, pour chaque service qu'elle assure auprès des familles, elle transmet :

- les noms, adresse postale et physique, téléphone, télécopie et adresse mail de contact et adresse Web.
- les horaires et périodes d'ouverture ou de permanence Publique.
- les brochures ou documents d'informations à l'attention des familles.
- les modalités d'accès et de navigation sur son site internet.

### 3 – Actualisation des données

La structure s'engage à informer le « Point Info Famille » de toutes modifications importantes de ces données

Et

Le « Point Info Famille » s'engage à assurer la mise à jour de ces données.

### 4 – Partage d'informations

Dans le cadre de sa mission d'observation, le « Point Info Famille » s'engage à indiquer aux organisations partenaires les attentes et besoins des familles relevant de leurs champs de compétence.

### 5 – Durée de la convention

La présente convention est signée pour une durée de 2 ans. Elle donne lieu à un bilan sur les modalités d'échange d'information.

### 6 – Résiliation

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour l'association PEP28,  
Mme BOURGEOT,

Fait en 2 exemplaires, le

A

Pour l'organisme \_\_\_\_\_,

## FICHE D'IDENTIFICATION POUR MIEUX VOUS CONNAITRE

Votre dénomination : \_\_\_\_\_

La présentation de votre activité : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Votre adresse postale: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Votre adresse physique (si différente) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Votre téléphone, télécopie : \_\_\_\_\_

Votre courriel / adresse web : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les jours d'ouverture : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les horaires d'ouverture : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Votre accueil, vos permanences (lieu, horaires) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### **Identification de la personne assurant le contact avec la famille et pouvant être contactée par le PIF**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Vos brochures documents à partager : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Vos remarques et suggestions : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_